

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 92 (1965)
Heft: 3-4

Artikel: Propos du vignoble
Autor: Mat.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-233887>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Propos du Vignoble

Les vendanges sont terminées. Contrariées certains jours par un temps froid et pluvieux, elles se sont déroulées rapidement : on avait mobilisé tous les bras disponibles !

Depuis un an ou deux, des collégiens de Suisse allemande vendangent à Lavaux. Ils arrivent des cantons de Berne, Zurich et d'ailleurs. Ces jeunes gens, aimables et travailleurs, ont un très grand plaisir à se trouver pendant quelques jours sur les bords du Léman. Ils repartent, heureux et contents, se réjouissant déjà pour l'an prochain. Et pourtant, ce n'est pas toujours agréable d'être dans les vignes du matin au soir, surtout par le froid et la pluie. Quant au bas des reins !...

Les vignerons sont contents de la récolte, tant en quantité qu'en qualité. Le « 64 » — le vin de l'Expo — sera sûrement un excellent vin, sans qu'il soit *le vin du siècle*, comme certains l'avaient proclamé un peu hâtivement.

L'on assiste maintenant, chez les vignerons, à une modernisation du matériel et des installations : brantes et seilles seront bientôt définitivement au rancart et remplacées par des caissettes en matière plastique. On vendange la vigne du haut en bas en traînant ces caissettes entre les rangs. Quand elles sont pleines, on en met deux ou trois sur un cacolet et on

les transporte à dos d'homme jusqu'au bord du chemin où se trouve la jeep ou la camionnette. Et l'on voit ces caissettes rouges ou jaunes partout dans les vignes. Quel joli coup d'œil !

Le pressoir traditionnel avec son bassin de granit ou de bois, sa corbeille, ses plots, sa palanche et son treuil, est aussi en train de disparaître. Le pressoir hydraulique vertical est déjà détrôné par le pressoir horizontal.

Les cuves en ciment-verre se substituent aux vases en bois. Pas partout, heureusement, car l'on voit encore de magnifiques caves où l'on peut admirer des rangées d'ovales aux lignes sympathiques.

Enfin, dernière nouvelle, on parle de mettre le vin en boîte, comme les petits pois ou la purée de tomates ! A-t-on idée ?

A l'Expo, on a aussi vendangé ! Les journaux ont annoncé qu'on avait récolté 700 kg. de raisins. Faisons un petit calcul.

700 kg. de raisins donneront 560 l. de moût (le 80 %). Enlevons 5 % pour le déchet et la fermentation, soit 28 l., restera 532 l., disons 530 l. de vin clair. S'il n'y a pas trop de dégustateurs... avant la mise en bouteilles, cela donnera peut-être entre 730 et 735 bouteilles. Ces flacons seront sûrement recherchés. Car du « vin Expo », il n'y en aura plus jamais.

Pour affronter l'hiver
une bouillotte
en caoutchouc
une ceinture
chauffe-reins
à la



Droguerie
Simond

Le beau petit parchet, aujourd'hui en plein rendement, planté il y a trois ans, soigné et dorloté comme pas un, va être arraché !

Espérons toutefois que ce vin ne sera pas mis en boîtes...

... C'est assez d'y mettre les gens !

Mat.

In memoriam :

Eugène Wiblé et Oscar Pasche

(Fonds en faveur du Conteure romand)

Total au 31 sept. 1964 . . . Fr. 1036.—

M. Albert Chessex . . . Fr. 10.—

Total à ce jour Fr. 1046.—

Un grand merci à ces généreux donateurs.

Patoisants, Cantonales et Amicales, faites un geste pour le « Conteure romand », si modeste soit-il !

(Tous les versements concernant le fonds sont à verser au compte de chèques postaux II. 131 39, avec la mention au dos : In memoriam : Eugène Wiblé-Oscar Pasche.)

Résultats du concours septembre-octobre

Peu d'envois ! Serait-ce que le dernier mots-croisés offrait des difficultés réelles ? Plusieurs concurrents nous ont avoué dans quelles incertitudes certaines définitions les ont plongés !... allons ! allons ! C'est ainsi que le jeu vaut la chandelle ! Vite à vos plumes pour le prochain.

Il y avait d'abord ce « tirent profit d'une certaine agitation »... Evidemment, il fallait songer à « sas », tamis, érible ; alors, alors seulement le mot juste s'imposait : « sasseurs », ceux qui l'agitent !

Sur 25 réponses, 17 étaient fausses : on a mis « passeurs », « masseurs », « casseurs », voire, tenez-vous bien : « yasseurs ». Certes, ces derniers s'agitent et souvent plus qu'il ne faudrait, mais en tirent-ils profit ? Après tout, allez savoir !

Une autre définition fit échec à nos chercheurs : « C'est lui qui fait naître la nouvelle vague »... « Eole » le dieu des vents ! Parbleu !

Cette fois-ci, donc pas besoin de tirage au sort. Seuls trois envois étaient justes et donnent droit à un « abonnement gratuit, transmissible ». Ce sont ceux de :

M. Albert Chessex, Lausanne.

Mlle Yvette Christinat, Vevey.

Mme Marie Normand-Ravy, Gryon.

Et merci à tous ceux qui nous encouragent de leur mot gentil ou reflétant leurs peines de cruciverbistes !

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 15 décembre 1964, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'*Imprimerie J. Bron SA, rue de la Tour 8, 1000 Lausanne*.

Faites-nous des abonnés payants.
Merci !

Rms.



BAUMGARTNER PAPIERS S.A.

► Lausanne
► Zurich
► Renens